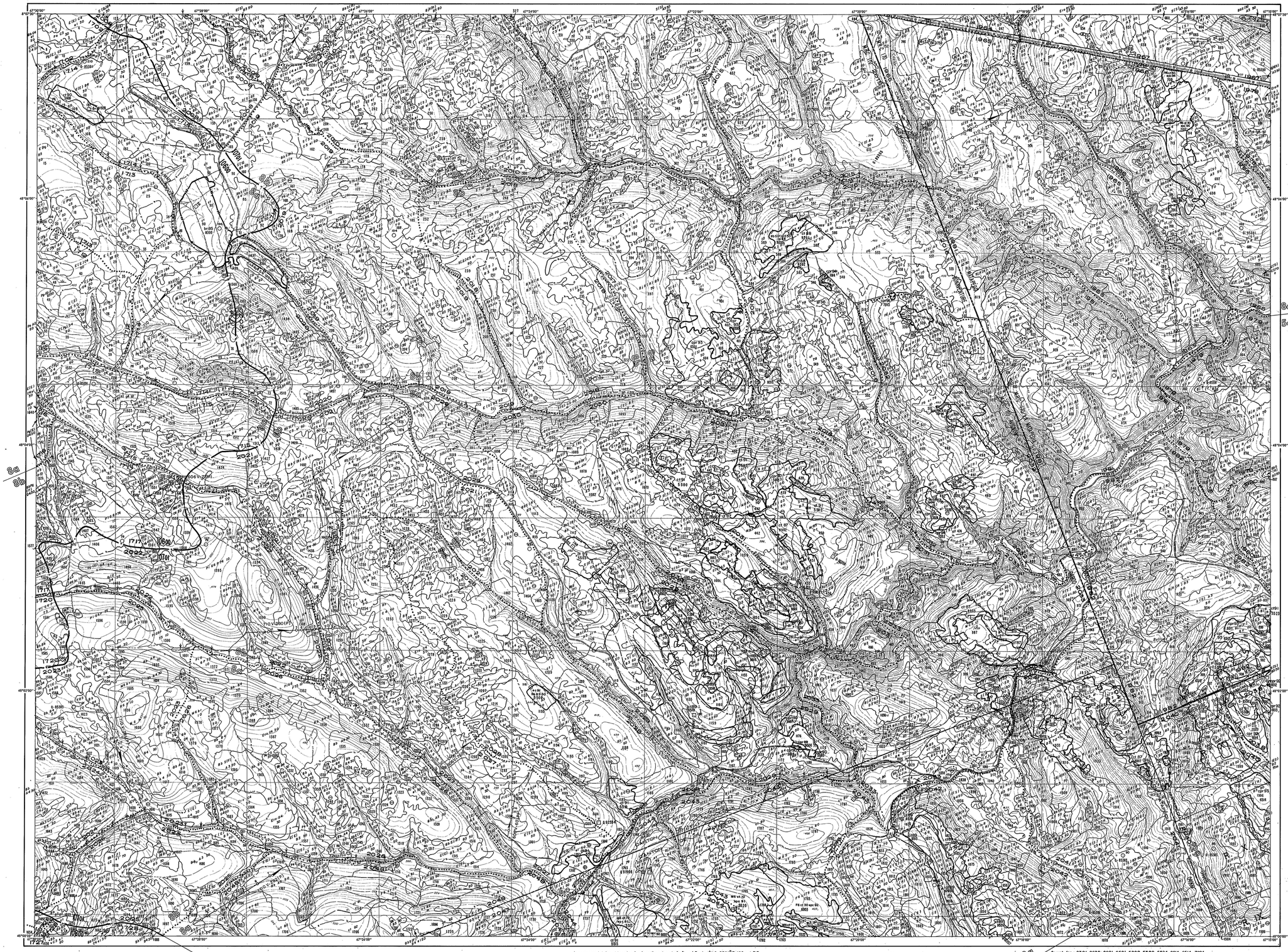

Les coupes totales et les chemins forestiers dans la forêt privée de l'U.G. PRIVÉE 129 ont été mise à jour en utilisant les images "LANDSAT THEMATIC MAPPER" suivantes:
7 juillet 1987 - 16 juin 1991.
L'année des coupes, est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for.: 8301-8630-8921-9521-5020-5300-5524-6014-6514-7024

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, tertiaire
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement dune, formation glissière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Coupe par parties (2 ou + à suivre)
Plantation à espèces mixtes
Plantation en clairières
Plantation de boutures
Ensemencement
Entretien des plantations
Récolte dans les lisières boisées (écloserie libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent eu perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (larix)
Pessière
— à épinette noire et/ou l'épin. rouge occupant plus de 75% de la portée (sapin)
— à mélèze
— à peuplier
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— à sapin et/ou épinette
Sapinière
— à sapin et/épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— à mélèze (à sapin boumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec épinette blanche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec peuplier
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche (plantation)
Pinède à pin gris
— — — à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche (plantation)
Cédrière
— à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prunetaie
— à la prunetaie occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzaie
— à la mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation : mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec peuplier
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplement mixte mulch
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec épinette
Épinette rouge résineuse
Épinette blanche
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur sablon

FEUILLUS (groupements)
Feuillu
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences nobles (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
Bouleau jaune
Peuplier
Cerisier rouge
Érable
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à bouleau jaune
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'espèces à suivre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole et élevage (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en cloner
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Étude par cell

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes
⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	10-30 (ans)	10-20 (ans)
30	21-40	40-50	30-40
50	41-60	60-70	50-60
70	61-80	80-90	70-80
90	81-100	100-110	90-100
120	101 et plus	120-130	110-120

FORÊT HÉTÉROGÈNE

Je(jeune) m(jeunes) v(vieux)
Peuplé d'épinettes de haut volume, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Peuplé d'épinettes de haut volume, majorité des tiges plus de 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges un peu de 60 ans

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	++
Sévère	91 % et plus	+++

Signifie présence de pente de 31 % et plus
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 181 C 03 D 1 C 2
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group d'essences
— groupement d'essences

R 20 C 168 D 1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BOCHE ASS. LTÉE
SIGNATURE : Jean-Louis Thomas

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985
Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/85
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 1
Unité de gestion — 12
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 2
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 07
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 107
Bassin primaire — 01*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 129
Municipalité — 04900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 2032*
Région écologique — 8a
Municipalité régionale de comté — M.R.C. 110 AVIGNON*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-B-5 S.E.	22-B-6 S.O. S.E.	22-B-7 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-B-4 S.E.	22-B-3 S.O. S.E.	22-B-2 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
21-O-13	21-O-14	21-O-15

22 B/3 S. O.

2
36